



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 janvier 2009

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) et l'Université de Moncton ont procédé récemment à la signature d'un protocole d'entente qui vise à concrétiser un partenariat dans le domaine de la recherche et du développement.

L'entente fait suite à une entente-cadre signée en 2006 et qui prévoyait l'accroissement des partenariats entre les deux établissements. Le présent protocole entre le CCNB et le Centre de recherche et de développement en éducation de l'Université de Moncton couvre trois axes de collaboration, soit la réalisation de projets de recherche en partenariat, le partage d'expertises en recherche, et le partage d'information sur les ateliers, conférences ou démonstrations pratiques organisés conjointement. Pour le directeur-général du CCNB, M. Yves Chouinard, cette signature marque un moment important pour les deux établissements. « L'entente vient confirmer les avantages que peuvent retirer le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton dans des dossiers communs. Nous accorderons la priorité à certains axes de recherche pour baliser des activités conjointes. »

« La signature de l'entente signifie clairement que nos deux établissements sont disposés à instaurer des collaborations plus structurantes comme le propose le plan d'action du gouvernement provincial en matière d'éducation postsecondaire », a souligné pour sa part le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Neil Boucher.

Une première rencontre des membres des deux établissements désireux de former des partenariats autour de projets de recherche est prévue avant la fin d'octobre 2009. On élaborera alors une première ébauche des grandes lignes du projet, du budget et des sources de financement, des échéanciers ainsi que de la répartition des tâches.

-30-



Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton ont signé un premier accord officiel découlant d'une entente-cadre entérinée en mars 2006. Dans l'ordre habituel, on reconnaît le directeur général du CCNB, M. Yves Chouinard, et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Moncton, M. Neil Boucher.

Sources : Yves Chouinard, directeur général du CCNB, 506 789-4957

Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Moncton, 506 858-4112